DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

Liberté Égalité Fraternité

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 33 605 220 065

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

6 RUE DE L INDRE 44000 NANTES

Numéro FIP: 440 39 62 3997219789 3

Référence de l'avis : 20 44 0220478 53 Numéro de rôle : 016 Date d'établissement : 24/07/2020 Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

₽ Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP NANTES EST SAID DOULON-ST JACQUES-VALLET 2 RUE DU GAL MARGUERITTE CS 39218 44092 NANTES CEDEX 1

* (service gratuit + coût de l'appel)

M NKOMO MARCELIN ARSENE 6 RUE DE L INDRE 44000 NANTES

Somme qu'il vous reste à payer

1 135,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2020 :	283,00 €
26 octobre	2020 :	283,00 €
26 novembre	2020 :	283,00 €
28 décembre	2020 :	286,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1027 8010 880X XXXX XXX0 117

Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050023J33F0E220118PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Revenu fiscal de référence : 24 450 Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

44056

N° fiscal : 30 33 605 220 065 Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : NKOMO



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
С				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE	NOMBRE	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS
				1,00

			1,00
Détail des revenus Salaires	Déclar. 1 27167		Total
Déduction 10% ou frais réels	- 2717 24450		24450
Revenu brut global			24450
Revenu imposable			24450
Impôt sur les revenus soumis au barème 14			2014
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net			2014
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019	 9 :		
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ : Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseu	ırs de revenus	:	2014 - 879
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :			1135
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT	A PAYER		1135
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵			24450
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :		Dáslas 4	
Plafond total de 2018		Déclar. 1 15562	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017 Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 Plafond calculé sur les revenus de 2019		3862 + 3923 + 3973 + 4052	
Plafond pour les cotisations versées en 2020		= 15810	
Suite en page suivante >>>			

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020 N° fiscal : 30 33 605 220 065

Impôt sur les revenus de 2019 Feuillet n° : 2/2

		İ	
>>> Suite de votre avis			
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020			
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espac particulier/gérer mon prélèvement à la source ou e appelant le 0809 401 401	e n		